

LES RÉUNIONS FRANCE RÉNOV' À VINCENNES



Vous souhaitez rénover votre logement ou votre copropriété ? Vous voulez mieux l'isoler pour améliorer votre confort ?

Pour bien démarrer votre projet, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez Votre Énergie (ALEC-MVE) et la Ville vous proposent des **réunions France Rénov'**. Ces réunions **d'information collectives** sont animées par un.e conseiller.ère France Rénov' de l'ALEC-MVE qui vous donne les **premiers conseils** nécessaires à vos démarches. Elles peuvent réunir jusqu'à 15 personnes.

Vous pourrez poser vos questions sur les **techniques** de rénovation énergétique performante, sur les **obligations** réglementaires, ainsi que sur les **aides** financières dont vous pouvez bénéficier.

Que vous soyez **copropriétaire**, propriétaire d'une **maison** ou d'un **appartement**, vous pouvez choisir la réunion qui vous convient près de chez vous.

Conseil gratuit, neutre et indépendant.

INFOS PRATIQUES

- **jeudi 5 février 2026 : pour les copropriétés**
de 19h à 21h, 98 rue de Fontenay, Salle des Académiciens
rez-de-chaussée bâtiment Cœur de Ville

- **Réservez !**
urlr.me/jbUzyx



France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat créé par le Ministère de la Transition écologique. Les **conseiller.ères France Rénov'** de l'ALEC-MVE répondent gratuitement aux questions des habitants de l'Est parisien sur la rénovation énergétique de leur logement. Ils délivrent un conseil de proximité neutre et indépendant.

L'ALEC-MVE

Les conseiller-ères France Rénov' de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez Votre Énergie renseignent gratuitement les habitants, de manière neutre et indépendante sur la rénovation de leur logement (maison ou appartement) ou de leur copropriété. Ils répondent aux questions techniques, orientent les ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement et informent sur les dispositifs d'aides financières existants.

L'ALEC-MVE est une association (loi 1901), soutenue par la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France, les Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et ses collectivités adhérentes. Les ALEC sont reconnues par la loi Climat et Résilience, comme des acteurs incontournables pour accompagner la transition énergétique et écologique des territoires (article L. 211-5-1 du code de l'énergie).

CONTACTS

Céline Lardeux, chargée de communication
communication@agence-mve.org



Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est parisien - Maîtrisez Votre Énergie
 35-37 avenue de la Résistance - 93100 Montreuil - www.agence-mve.org - 01 42 87 13 55

